



MAISON
POUR
LADANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE.

SYNERGIE
CRÉATIVE.

1ER OCTOBRE 2020 CONSIGNES POUR LA LOCATION

IMPORTANT : En vous présentant à la Maison pour la danse, vous vous engagez à :

- Vous assurer que ni vous ni aucun.e de vos participant.e.s ne répondent positivement aux questions suivantes :
 - » Avez-vous un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat?
 - » Revenez-vous d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines?
 - » Avez-vous été en contact direct avec une personne atteinte de la COVID-19?

Si vous ou l'un.e de vos participant.e.s répondez « OUI » à l'une des questions précédentes, veuillez ne pas vous présenter à la Maison pour la danse et composez la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545.

Si vous commencez à ressentir des symptômes sur les lieux, veuillez en aviser un.e membre du personnel de la Maison pour la danse et quitter.

- Respecter les mesures et protocoles exigés par la Maison pour la danse;
- Reconnaître que la Maison pour la danse ne peut être tenue responsable des conséquences d'une éventuelle propagation de la COVID-19 en ses lieux. Par conséquent, vous déchargez la Maison pour la danse de toute responsabilité, résultant directement ou indirectement de l'utilisation de l'un des services ou de votre participation dans toute activité offerte à la Maison pour la danse.
- Chaque résident.e, coloc et personne responsable d'une location à la Maison pour la danse est tenu.e de conserver une liste à jour des visiteur.euse.s et participant.e.s pour chaque activité.

PLANIFICATION D'UNE LOCATION

- De jour en semaine, un minimum de 3 heures de location est requis (1 bloc le matin ou 1 en après-midi); aucune location entre 12 h 00 et 13 h 00 sauf pour les réservations de 5 heures et plus;
- Prendre connaissance des jauges recommandées :

JAUGE PAR STUDIO (incluant le/la professeur.e, chorégraphe, accompagnateur.trice)			TOILETTE ATTITRÉE
	RECOMMANDÉE* Permet du mouve- ment [9m ² / pers]	MAXIMALE** En formule assise [4m ² /pers]	
Studio Desjardins 33 x 41 (1353 pi ²) sans le gradin	14	25	Rez-de chaussée
Studio B 35 x 27 (945 pi ²)	10	16	
Studio C 47 x 37 (1739 pi ²)	18	25	Vestiaire-loge, 1er étage
Studio D 44 x 40 (1760 pi ²)	17	25	À gauche de l'ascen- seur, 2e étage
Studio E 34 x 27 (918 pi ²)	9	16	
Studio F 27 x 36 (972 pi ²)	10	17	
Salle de conférence (écolier ou conférence)	7		Vestiaire-loge, 1er étage

*La capacité recommandée (9m²/personne) permet de conserver au moins 2 mètres de distance entre les danseur.se.s en mouvement.

**La capacité maximale (4m²/personne) est idéale pour un groupe qui bouge moins ou qui est assis. Pour cette jauge, un périmètre de sécurité de 2 mètres a été calculé aux pourtours du studio, afin de permettre aux usagers de sortir en respectant la distanciation.

À noter qu'il s'agit de simples recommandations. Nous vous invitons à définir par vous-mêmes et selon la nature de vos activités le meilleur scénario envisageable.

- **Les espaces communs et le bistro ne sont pas accessibles** (Bistro: usage restreint réservé aux résident.e.s et aux travailleur.euse.s de la Maison pour la danse);
- Aucun équipement d'entraînement disponible;
- Les vestiaires et les casiers ne sont pas accessibles;
- L'équipement technique est disponible sur demande (\$);
- Des frais de nettoyage seront chargés pour l'utilisation du matériel suivant :
 - 5 chaises et +, 0,75\$/ch
 - 2 tables et +, 1,00\$/ch
- Les tarifs actuels en vigueur sont appliqués.

À L'ARRIVÉE

- Se présenter au **maximum 5 minutes** avant le début de la location;
- S'assurer de porter un masque dans les espaces communs;
- Se laver les mains avec le désinfectant disponible à l'accueil;
- Si ce n'est déjà fait, procéder au paiement (préférentiellement par carte);
- Enlever vos chaussures d'extérieurs et vos manteaux et les placer :

Chaussures extérieures		Manteaux
Studio Desjardins	Sous le banc à l'accueil	Espace Bistro (dans le corridor du rez-de chaussée sur les racks prévus à cet effet)
Studio B		
Studio C		
Studio D		
Studio E		
Studio F		
Salle de conférence		
Bureaux administratifs	Sur le plateau à côté de l'ascenseur, 1er étage	Dans les bureaux respectifs

EN STUDIO

- **À ce jour, le masque n'est pas obligatoire en studio si la distanciation physique de 2 mètres est respectée;**
- Repas en studio : lors d'une réservation de plus de 5 heures, il est possible de manger dans votre studio selon certaines conditions :
 - » Repas froid uniquement, **pas d'utilisation de micro-ondes ni de frigo.** (Des exceptions s'appliquent aux artistes en résidence).
 - » Utiliser le balai, disponible sur chaque étage au besoin.
 - » Aucune table ni chaise ne seront fournies.

POLITIQUE D'ANNULATION

Aucun frais d'annulation ne sera applicable dans les cas suivants : apparition de symptômes en lien avec la COVID-19, contact direct avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19, résultat positif à la COVID-19.

Pour toute autre annulation préventive, la politique d'annulation en vigueur s'appliquera :

- » Plus de 72 h avant la réservation : aucun frais de location
- » Entre 72 et 24 h avant la réservation : 50% des frais de location
- » Moins de 24 h avant la réservation : 100% des frais de location

CONSIGNES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

En tout temps, nous vous prions de respecter les consignes émises par la santé publique :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Limiter ses sorties et ses déplacements au strict nécessaire;
- Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires;
- Éviter de se toucher la bouche ou les yeux avec les mains (gantées ou non);
- Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives;

Pour référence : [Guide du secteur des arts de la scène CNESST](#).